

## 1 03 Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

### CONSTAT

#### DES DYSFONCTIONNEMENTS ET DES DANGERS

Les passages systématiques, au collège comme au lycée

Le paradoxe que constitue la sélection à l'entrée en BEP et la désertion des BEP

Dreuser davantage les inégalités quand les systèmes de remédiation touchent essentiellement des élèves prêts à en profiter, élèves qui ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin

Pression des Inspections Académiques quand les passages en secondes sont peu nombreux

Attentes des familles, de la société... Pour les lucéens, s'agit-il d'avoir le BAC, d'accéder au savoir, d'apprendre un métier pour s'insérer dans le monde professionnel ? Se pose la question de la définition de l'école : objet de consommation, lieu d'appropriation des valeurs fondamentales, lieu de savoir, lieu de promotion sociale ?

### PROPOSITIONS

Deux niveaux :

#### 1. structure Education nationale :

Question de la maîtrise des flux : action en lien avec les collèges

Elargissement des choix en fin de troisième

Travail plus approfondi de concertation sur l'orientation

Définir les exigences du lycée : obtenir le BAC ? Acquérir une culture... ?

Rétablir l'autorité et la compétences des conseils de classe au lycée

revoir le rapport horaires / programmes : exemple de l'Aide Individualisée en seconde, qui réduit l'horaire classe entière avec un programme inchangé.

Proposer des ateliers : transdisciplinarité; volontariat; horaires des enseignements communs réduits...? avec quels moyens ?

Motivation des élèves :

travail sur les représentations qu'ont les élèves du lycée : lieu de vie, de plaisir; lieu de formation, d'effort, de travail...

différencier projet professionnel de projet personnel

valoriser les qualités extra-scolaires : qui ? quand ? comment ?

Engagement des personnels : fonction extrêmement variée de l'enseignement; possibilité de moduler les services (cf ateliers)

#### 2. au niveau de notre établissement

Davantage de souplesse, d'initiative

Durée de présence des élèves : renouveler les secondes en deux ans ? Créer des classes passerelles. Revoir le redoublement ?

Elaboration du projet d'établissement.

## 2 08 COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVALLER EFFICACEMENT LES ELEVES

### Le constat

#### La quantité de travail demandé et fourni au lycée.

L'hétérogénéité du temps de travail dépend de plusieurs critères : la section ( S, Es, L, STT ... ), le niveau (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, terminale ), les individus. Mais au delà de ces différences, une approbation générale se fait autour de la lourdeur excessive de la journée du lycéen ; ainsi que sur sa semaine évaluée à 40 à 50 heures ( 30 heures de cours et 10 à 20 heures de travail personnel ). Les critiques apportées sur l'emploi du temps font écho à cette dérive dénoncée.

Le débat ne s'engage pas sur la question « les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ? », les arguments venant toujours sur la quantité excessive de travail demandée. Certains élèves présents font ressortir que leur implication rendue quasi unique dans les disciplines enseignées au lycée ne permettent pas d'ouverture vers d'autres centres d'intérêt ( théâtre, sports ... )

Un élève fait remarquer au cours de cette discussion l'usage d'un « mot magique » utilisé par les enseignants pour résumer les difficultés rencontrées généralement par les élèves : le manque de travail, expression insuffisante

### Quelle définition du travail peut-on donner au travers des expériences évoquées ? Comment peut-on aider les élèves ?

#### La définition du travail

Le premier problème posé a été celui de la quantité du travail de mandé et fourni au lycée. Les pistes de réflexion soulevées comme solution à cet excès sont **une meilleure répartition dans le temps** :

Sur la journée de cours dont il est demandé qu'elle soit moins lourde

Sur la semaine avec un débat autour du samedi matin non utilisé dans le lycée

Sur l'année avec un raccourcissement des vacances afin d'alléger les journées sur le temps scolaire.

#### L'aide aux élèves.

#### Mieux leur apprendre.

Face à l'insuffisance de l'expression manque de travail, des remarques sont apportées sur « la technique du travail » ou comment « apprendre à apprendre ». Des pistes sont lancées en direction d'une **meilleure aide aux élèves arrivant en seconde** et non formés à des techniques d'autonomie vis à vis de leurs devoirs, de prises de notes en cours, de révision visant plus à la compréhension qu'à la récitation ...

Une interrogation a lieu sur la possibilité d'organiser le suivi méthodologique des élèves dès leur arrivée au lycée sans alourdir leurs horaires, ce qui suppose des allègements problématiques.

#### Mieux les encadrer

Pour réaliser cet encadrement, **2 partenaires** sont évoqués. Le **collège** est jugé trop éloigné du lycée par les méthodes employées et le niveau du travail demandé. Les **parents** sont eux aussi, laissés en marge des jugements portés par le lycée et comprennent parfois mal les appréciations données uniquement au moyen des bulletins trimestriels.

Du côté du lycée, des **expériences** sont évoquées par les enseignants ( suivi en tutorat des élèves de seconde par une équipe de professeurs et non plus seulement par le professeur principal, mise à

disposition d'heures de présence d'un enseignant afin d'aider les élèves à faire leurs devoirs, éclatement du groupe classe à 35 pour des regroupements magistraux et des suivis plus individuels en petits groupes.... )

#### Mieux communiquer avec les élèves

Une partie importante de la réflexion se porte sur des termes associés de manière désordonnée au travail ( désir, plaisir d'apprendre, effort et même douleur scolaire )

Selon un participant au débat, **la nature des études est l'instabilité**. En effet après chaque notion comprise par l'élève, survient une nouvelle difficulté destabilisant l'assurance prise sur ce qu'il a assimilé ( en supposant qu'il y ait eu assimilation, ce qui n'est, évidemment, pas toujours le cas ). Le débat a ainsi mis en évidence l'effort voire la **douleur de tout apprentissage** qui deviendrait un préalable au **plaisir issu de celui-ci lorsqu'il est maîtrisé**.

Autour de cette idée naît une réflexion sur le manque de communication entre élèves et enseignants. Si les élèves perçoivent la douleur imposée par leur travail, ils n'en voient pas toujours la finalité, ce qui peut les conduire à une vision négative de leurs études et au découragement. **L'explication du sens de ces efforts** par les enseignants pourrait être de nature à renforcer le travail des élèves. Un exemple de cette incompréhension est donné autour des heures d'aide individualisée en seconde. Si les professeurs les perçoivent comme un moyen d'améliorer le travail des élèves, ceux-ci le voient comme une stigmatisation des plus mauvais à laquelle il faut échapper ( « c'est la honte d'y aller » )

Un deuxième axe de cette meilleure communication possible concerne **l'explication du caractère non utilitariste du lycée** aux yeux de la majorité des enseignants. Aux élèves qui demandent « à quoi ça sert ... » , la réponse formulée d'ouverture de l'esprit, de curiosité à maintenir pour plusieurs domaines, de formation de citoyen fait prendre conscience des dangers d'une spécialisation abusive et destructrice des enseignements du lycée.

Remarque complémentaire :

Pour conclure, les participants au débat affirment qu'ils croient peu ou pas à la portée de leur réflexion vis à vis de l'évolution annoncée de l'école. Cependant, ce temps de parole et d'écoute est reconnu comme intéressant et utile donnant **une occasion trop rare de communication entre les élèves et leurs professeurs**.

### **3 21 AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

#### **CONSTAT : REDEFINIR LES METIERS DE L'ECOLE**

Postulat de départ : si 80% d'une classe d'âge parvient au niveau baccalauréat, cela signifie que les élèves que nous avons face à nous sont très différents de ceux d'il y a quelques années . Or les enseignants restent les mêmes. Comment faire évoluer le métier pour faire face aux nouvelles exigences de ce nouveau public ?

- La question de l'orientation est de plus en plus présente ,en classe de seconde en particulier.  
Il est regrettable que la présence des Conseillers d'Orientation Psychologues dans les établissements scolaires soit menacée . Malgré leur maintien, pour le moment, au sein des établissements, nous constatons pour la première fois cette année que l'agrandissement de leur secteur d'intervention ne leur permet plus d'intervenir systématiquement dans les classes de seconde de notre lycée .
- Si le public évolue ce n'est pas le cas des statuts. La difficulté du métier d'enseignant rend plus inacceptables les différences importantes de salaire et de temps de travail qui existent pour des responsabilités identiques ( certifié – agrégé). Les modalités d'accès à des postes différents en fonction du concours n'existent plus (agrégé à

l'université ou en lycée, certifié au collège) . Pourquoi maintenir les différents statuts ?

- L'absence de souplesse dans l'organisation de son service ne permet pas à l'enseignant de répondre de manière adaptée aux besoins des publics d'élèves pas plus qu'à ses envies d'investissements,
- Absence de postes de reconversion pour les professeurs « usés » . La question est de plus en plus présente à cause de la difficulté grandissante du métier mais elle le sera encore davantage avec le recul de l'âge de la retraite.
- La très faible possibilité d'avoir des congés formation de longue durée n'encourage pas au complément de formation ou même à la reconversion.
- Les postes de CPE , de COP, d'assistants sociaux et d'encadrement en général sont globalement insuffisants .
- L'absence de temps de discussion ou de concertation, repéré et reconnu, est également fortement ressentie . C'est un frein puissant à un investissement de plus en plus nécessaire .

## PROPOSITIONS

- La question de l'orientation est de plus en plus présente, en classe de seconde en particulier . Les professeurs doivent- ils devenir des professionnels de l'orientation ? Nous ne le pensons pas , même s'ils doivent y collaborer étroitement. Il existe des spécialistes, les Conseillers d'Orientation Psychologues ; ils doivent prendre toute leur place dans les équipes éducatives .
- Les modalités d'accèsion à des postes différents en fonction du concours n'existent plus (agrégé à l'université ou en lycée, certifié au collège) pourquoi maintenir les différents statuts ?
- En fonction du public d'élèves et de ses envies d'investissements, l'enseignant devrait avoir une possibilité de souplesse dans l'organisation de son service . On peut imaginer qu'un enseignant n'ait pas tout son service en heures de cours, mais la possibilité d'y intégrer des heures d'écoute pour élèves en difficultés, des heures de conseil méthodologique, des heures d'animation culturelle (journal du lycée, gestion de clubs photos, vidéos...) des possibilités de travailler avec le Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté, etc. De même devrait véritablement exister des postes de reconversion pour les professeurs usés , la question est de plus en plus présente à cause de la difficulté grandissante du métier mais elle le sera encore davantage avec le recul de l'âge de la retraite.  
Dans le même esprit , la possibilité d'avoir un congé formation de longue durée encouragera au complément de formation ou même à la reconversion.
- Les postes de CPE , de COP, d'assistants sociaux et d'encadrement en général doivent répondre aux besoins .
- Un temps d'une heure de discussion ou de concertation, à l'image des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques d'y il y a quelques années, dans les emplois du temps des enseignants, en seconde particulièrement, serait très souhaitable.

## 3 22 COMMENT FORMER, RECRUTER ET EVALUER LES ENSEIGNANTS

### CONSTAT

#### Recruter

Réelle pénurie des vocations dans le Second degré, en particulier dans le domaine scientifique

Les postes difficiles en début de carrière !

#### Former

Ecart entre le discours théorique et la réalité de la classe ;

Formation initiale = « gavage » la première année

Avis partagé sur le mémoire professionnel

La formation continue est le parent pauvre, celui que les choix budgétaires déshabillent très vite et pour longtemps .

#### Evaluer

Le système actuel n'est pas satisfaisant . L'inspection ne garantit pas la qualité du service public . Elle ne remplit pas son rôle de reconnaissance du travail . Avis très partagé sur l'avancement au mérite

3 22

### PROPOSITIONS

#### Recruter

Refus unanime du groupe

- concernant le recours à des vacataires, contractuels, à la création de situations précaires
- concernant le recrutement académique

Recruter les enseignants dès la première année comme en médecine ? Pas d'avis majoritaire , en précisant qu'il est difficile d'évaluer a priori les compétences .

Plus de souplesse dans les changements de poste . Proposer un temps dans la carrière pour une mutation sur un poste « difficile »

#### Formation

La formation continue est jugée essentielle :

Passage obligé, par exemple tous les 8 ans : une obligation professionnelle à définir : obligée ? choisie ?

Reconnaissance dans la carrière

Les remplacements des enseignants en formation, courte comme longue .

Améliorer la qualité des formations

#### Evaluer

Au lieu d'un corps permanent d'inspecteur, une rotation sur la fonction .

Un contrôle plus sérieux sur ce qui est évaluable ; définir une norme d'obligations professionnelles .  
Evaluer les compétences individuelles et les compétences collectives pour favoriser le travail d'équipes .

### **3-18 DEFINITION DES ROLES DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES LOCALES CONSTAT**

Différencier décentralisation et déconcentration

Dangers de la décentralisation :

personnels ATOSS : fonction éducative des personnels : risque de voir moins d'adultes dans les établissements pendant la journée ; difficulté de définir des cahiers des charges ; danger de ne pas assurer la continuité du service public ; inégalités selon les régions, les établissements (cf les écoles primaires actuellement)

COP et AS : risque de creuser les inégalités s'ils sont moins présents dans les établissements

Enseignement : risque d'un BAC régional, local, d'établissement : problème de la rentabilité scolaire ; incidence de la décentralisation sur les budgets des établissements.